

AVIS D'APPEL A LA FORMATION

Le Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ) est une initiative du Gouvernement du Burundi créé par le Décret n° 100/107 du 07 Avril 2021. Il est mis en place dans l'optique de résoudre le problème épineux du chômage des jeunes.

Dans la mise en œuvre de ses activités, le PAEEJ a fait la formation en métiers l'un des axes stratégiques pour améliorer l'employabilité des jeunes. C'est dans ce cadre que le PAEEJ organise des formations en métiers dans différentes communes comme le montre le tableau ci-dessous :

COMMUNES	ZONES	METIER	EFFECTIF DES JEUNES
KARUSI	BUHIGA	SOUDURE	10
		MAROQUINERIE	15
	MUTUMBA	SOUDURE	10
		BOULANGERIE PATISSERIE	20
NGOZI	NGOZI	ART CULINAIRE	20
		MECANIQUE MOTOS	10
	BUSIGA	AUDIOVISUEL	15
		REPARATION DES TELEPHONES	10
TANGARA	GASHIKANWA	SOUDURE	10
		MAROQUINERIE	15
MUYINGA	MUYINGA	CARRELAGE	20
		ART CULINAIRE	20
		BOUCHERIE CHARCUTERIE	15
BUTIHINDA	BUTIHINDA	MECANIQUE MOTOS	10
TOTAL			200

Le PAEEJ invite les jeunes des zones ci-haut citées qui désirent bénéficier d'une formation dans ces domaines à s'inscrire en ligne sur le **site web** <https://paej.bi/publication-des-avis/> ou aux bureaux des animateurs communaux du PAEEJ au plus tard le 17/04/2026. Seuls les candidats retenus seront contactés. Les jeunes éligibles pour bénéficier de ces formations sont les jeunes chômeurs résidents dans les communes ci haut citées et âgés entre 18-40ans.

Le Coordonnateur National du PAEEJ
Prof. Désiré MANIRAKIZA